

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ORDINAIRE
Séance du 18 novembre 2013

ETAIENT PRESENTS :

MEMBRES DE DROIT

M. Thierry GRECO, Chef d'établissement
M. Maxime CHANLIAU, Directeur des Affaires Financières
Mme Silvia OÑA, rectrice équatorienne

REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES

Mme Belen BALAREZO
Mme Lorena FABARA
Mme Rocio MUR
Mme Patricia PALACIOS
Mme Mireille TADET

REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS

PS : Mmes Sylvie AUGERAUD et Lorena DUEÑAS
MS : Mme Isabelle GAUTHIER
GS : Mme Géraldine LANDRIN
CP : Mmes Anne BRITO, Laurence MARTINOD et Ana María ULLOA
CE1 : Mmes Anne MALHERBE et Samantha BARTHELEMY
CE2 : Mmes Nieves GARCIA et Marina NASSOUR
CM1 : Mme Christine MONTOUSSE
CM2 : MM. Emmanuel BOURDIAU et Yann FOUCHE
Espagnol : Mme Nadia FLOR

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVES

Mme Fatiha INZA, enseignante maîtresse-formatrice
Mme Lizbeth RIVADENEIRA, assistante maternelle
Mme Marcia VELASTEGUI, assistante maternelle

MEMBRES EXCUSÉS :

M. Pierre PEDICO, 1^{er} Conseiller de l'Ambassade de France, Conseiller de coopération et d'action culturelle
Mme Cecilia GALLEGO
Mme Paulina PEREZ
Mme Maria Teresa PIÑEIRO
Mme Veronica SUAREZ
Mme Marianella VILLAROEL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h05 par M. Bruno HIRM-MARTIN, directeur du primaire et président du conseil d'école.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Lorena Dueñas

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL D'ECOLE

Les membres du conseil ont reçu une copie du compte rendu du conseil d'école du 21 juin 2013.
Le compte rendu est approuvé (23 votants : 23 pour).

2. ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Circulaire No 1894 du 6 juillet 2012 relative à l'organisation et fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions de scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Les membres et les parents d'élèves sont invités à consulter le document d'information sur le site www.condamine.edu.ec (rubrique SECTION PRIMAIRE, CONSEIL D'ECOLE).

Relevé de décisions :

- poursuite de l'usage d'une adresse électronique tousparents@hotmail.com ;
- ne pas attendre la tenue du conseil d'école suivant pour traiter d'une question ;
- une réunion préparatoire est organisée quelques jours avant chaque conseil d'école avec les représentants ;
- à partir du compte rendu du conseil d'école, les représentants des parents d'élèves rédigent un relevé de conclusions en espagnol et en français transmis par courriel aux familles.

RAPPEL : pour toute question individuelle ou relative à la vie de la classe, les familles sont invitées à s'adresser directement à l'enseignant.

3. BILAN DE RENTREE

3.1 Structure pédagogique

Le conseil d'école souhaite la bienvenue aux nouveaux personnels du primaire : Mmes Elena Abad (enseignante CM1), Samantha Barthélémy (enseignante CE1), Hadda Djemel (enseignante MS), Isabelle Gauthier (enseignante MS), Nathalie Lapoujade (enseignante CM2), Cora Le Brun (enseignante CE2), Patricia León (enseignante CE1), Jaqueline Montalvo (assistante maternelle PS), Marcela Parreño (psychologue scolaire), Carolina Valencia (enseignante CE2) ; M. André Albán (vie scolaire).

3.2 Divisions et effectifs

Deux divisions supplémentaires créées pour la rentrée 2013, pour un total de 35 divisions, accueillant 827 élèves.

Question des représentants des parents :

" Peut-on diminuer le nombre d'élèves par classe à moins de 24 ? "

Le taux d'encadrement est actuellement de 23,6 élèves par classe (2010 : 23,8 ; 2011 : 23,5 ; 2012 : 24,4). Il reste stable considérant l'augmentation importante du nombre d'élèves (+ 158) entre septembre 2009 (669 élèves) et septembre 2013 (827 élèves).

- La direction de l'établissement a établi un taux d'encadrement de 24 à 25 élèves par classe.
- Les classes de PS accueillent cette année 24 élèves afin d'absorber d'éventuelles arrivées au cours des années suivantes.
- Il n'y a pas de volonté de l'établissement d'aller au-dessus de 25 élèves par classe, sauf cas exceptionnels où le Lycée est obligé d'accepter de nouveaux élèves français ou provenant de lycées français.
- L'établissement a par ailleurs créé une 6ème classe de CP pour maintenir des effectifs allégés en CP.

- L'établissement cherche à accompagner cet accroissement du nombre d'élèves et améliorant, les installations, les équipements et l'organisation, en offrant aux enseignants des moments privilégiés avec leurs élèves en groupes réduits.
- La conclusion tirée des travaux du Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCEE) est claire : étant donné le public du lycée La Condamine, on ne peut attendre d'effet sensible sur la réussite des élèves d'une réduction de la taille de ces classes. Le Haut Conseil note une exception : « il semble exister un effet positif – mais faible – sur les progrès des élèves, dans les petites classes de l'enseignement primaire (le Cours Préparatoire), qui semble ne se produire que si l'on procède à une forte réduction de la taille des classes (nettement moins de 20 élèves : 12 élèves par classe), et qui n'est vraiment visible que pour les enfants de familles défavorisées. Les enseignants par ailleurs doivent développer des pratiques adaptées (en effet la seule réduction de la taille des classes ne saurait entraîner mécaniquement le développement de telles pratiques). »

3.3 Travaux et équipements

Travaux :

- Construction de 15 nouvelles salles de classe et de sanitaires.
- Réaménagement d'une salle de classe pour créer un nouvel espace réunions-stages.
- Réaménagement d'une salle de classe pour créer une nouvelle guinguette.
- Aménagement de nombreux espaces verts.
- Réaménagement des anciens WC élémentaire pour installer un nouveau local EPS.
- Générateur déplacé pour libérer de l'espace à l'entrée de l'école maternelle.
- Trois salles encore disponibles.

Au cours de l'année, travaux prévus :

- Finitions.
- Installation d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.
- Transformateur enterré pour libérer de l'espace à l'entrée de l'école maternelle.
- Embellissement et maintenance des espaces existants.
- Le secrétariat du primaire sera restructuré.

Equipements :

- Poursuite de l'équipement de toutes les salles de classe (GS au CM2) d'un vidéoprojecteur.
- Acquisition de 6 tableaux Numériques Interactifs (au total 8 TNI).
- Renouvellement du mobilier de plusieurs classes.

Au cours de l'année, équipements prévus :

- Réinstallation du réseau intranet et installation du logiciel ProNote permettant le contrôle informatisé de la fréquentation scolaire:
- Création d'adresses électroniques professionnelles.
- Mutualisation des locaux et matériels dans l'établissement : Gestion et Réservation des Ressources (Salles ou matériel audio, ordinateur, caméras, rétroprojecteurs qui se trouveront à la BCD)

Perspectives

- Cour des PS : pose d'un revêtement type tartan.
- Renouvellement du mobilier des classes.

Une demande est faite au personnel enseignant: Il faut regrouper les demandes faites à Fausto. Toute demande de travaux dans les classes doit être envoyée à travaux@condamine.k12.ec

4. CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Commission exonérations	Rocio Mur Belen Balarezo
Commission restauration	Rocio Mur Mireille Tadet Patricia Palacios
Commission transports scolaires	Mireille Tadet Marianella Villaroel

	Lorena Fabara
Commission ateliers périscolaires	Patricia Palacios Marianella Villaroel Lorena Fabara Maria Teresa Piñeiros
Commission calendrier scolaire	En attente

Les commissions sont réunies sur convocation du chef d'établissement et sont des lieux d'échanges et de propositions.

L'établissement propose que des enseignants y participent volontairement.

5. ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIFS

5.1 SEMAINES THEMATIQUES

Les objectifs de l'organisation de semaines dites thématiques :

- Susciter des apprentissages par la pédagogie de projet.
- Permettre de développer des pratiques différentes et innovantes.
- Donner une visibilité au travail mené au quotidien par les enseignants.
- Les projets permettent de mener des actions fédératrices.

En 2014, le conseil des maîtres a retenu :

Semaine du goût (du 18 au 22 novembre 2013)

Semaine de la Francophonie (du 17 au 21 mars 2014).

Remerciements aux enseignants qui participent aux groupes d'organisation de ces semaines.

5.2 LE LAMA ECRIVAIN

C'est l'occasion de valoriser les travaux réalisés dans les classes et de mettre en lumière la diversité des activités organisée. Prochain numéro : décembre 2013 (thème central : la Semaine du Goût).

En parallèle, développement des enregistrements audio de certains articles du Lama Ecrivain, pour mise en ligne sur le site Le Lama écrivain à écouter ! :

Page d'accueil : <http://lamaecrivain.wix.com/lamaecrivainaudio>

Page du dernier lama écrivain avec les enregistrements :

<http://lamaecrivain.wix.com/lamaecrivainaudio#!numro-13/ctb5>

Le directeur et le conseil félicitent les enseignants plus particulièrement en charge de la publication (Shirley Bourdieu, Sandra Goens, Christine Montoussé et Laurence Martinod).

5.3 LES VOIX DE LA CONDAMINE

Action Pédagogique Pilote de création et diffusion de programmes radiophoniques en ligne réalisés par et avec des élèves de la maternelle au lycée.

<http://lacondamineradio.com/>

<http://www.radiolavida.com/index.html>

L'action proposée s'inscrit dans l'axe 3 du projet de zone "AFFIRMER UNE EDUCATION PLURILINGUE ET PLURICULTURELLE"

5.4 FORMATION CONTINUE

Mme Fatiha Inza présente le Plan Interne de Formation 2013/2014, issu du travail mené dans le cadre de la Cellule de formation continue. Champs prévus cette année :

- Les outils pour enseigner le lexique et la phonologie en maternelle.
- Utilisation des outils numériques.
- Les écrits courts : quels objectifs d'apprentissages ? Quels supports ?
- Aide à l'entrée dans le métier.

5.5 MISSION DE L'IEN

Le bilan de la mission en maternelle de Mme Ricci, IEN en résidence à Sao Paulo, est positif :

Des chantiers à ouvrir :

→ *Questionner les dispositifs d'accueil linguistique en maternelle.*

- Construire une progressivité des apprentissages en syntaxe, en français et en espagnol.
- Renforcer le travail sur l'oral en français en élémentaire, objet et moyen d'apprentissage.

5.6 LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LA REFONDATION DE L'ECOLE

Information sur les orientations générales de la loi :

- Redéfinition des missions de l'école maternelle.
- Faire entrer l'école dans l'ère du numérique.
- Réaffirmation et redéfinition du système des cycles.

Il y aura donc quatre cycles pédagogiques successifs :

- Cycle 1 : le Cycle des apprentissages premiers : PS, MS, GS
- Cycle 2 : Le Cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, CE2
- Cycle 3 : Le Cycle des consolidations : CM1, CM2, 6^{ème}
- Cycle 4 : Le Cycle des approfondissements : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Ces nouveaux cycles entreront progressivement en application selon le calendrier suivant :

- à partir du 1er septembre 2014 à l'école maternelle
- à partir du 1er septembre 2015 en CP, CM1 et 5e
- à partir du 1er septembre 2016 en CE1, CM2 et 4e
- à partir du 1er septembre 2017 en CE2, 6e et 3e

Une consultation sur les points forts et points faibles des programmes 2008 a été proposée du 23 septembre au 18 octobre dans la perspective de l'élaboration de nouveaux programmes.

6. QUESTIONS DIVERSES

Représentants des parents d'élèves.

- *Est-il possible de mieux communiquer aux parents comment accompagner les enfants ?*
 - Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève.
 - Les parents ou le représentant légal sont tenus informés régulièrement des résultats et de la situation scolaire de leur enfant (entretiens individuels, livret scolaire).
 - Tous les parents de maternelle sont reçus individuellement en novembre pour un bilan personnalisé.
 - Il est de la responsabilité des parents de prendre rendez-vous avec l'enseignant en cas de difficulté.
 - Le livret scolaire est un outil de communication entre l'école et les familles.
 - Il recense et présente tout ce qui est travaillé pendant l'année et atteste progressivement des compétences et connaissances acquises par chaque élève.
 - Le directeur et le chef d'établissement proposent de constituer un groupe de travail qui aurait pour mission d'élaborer une information des parents sur les objectifs du livret scolaire et des évaluations.
- *Quels sont les processus d'organisation, d'autorisation et d'évaluation des voyages scolaires ?*
 - Les enseignants élaborent un projet pédagogique et budgétaire en septembre. Le projet pédagogique doit être en relation avec les enseignements obligatoires et les programmes.
 - Les projets sont présentés au conseil d'établissement début octobre.
 - Validés par le conseil d'établissement, les enseignants construisent le projet final, en termes pédagogiques, éducatifs, de sécurité et financiers.
 - L'ensemble du dossier (demande de sortie avec nuitées, projet pédagogique, emploi du temps) sont transmis :
 - au directeur pour avis
 - à l'Inspectrice de l'Éducation nationale pour avis
 - au Chef d'établissement pour autorisation
 - au Conseiller de coopération et d'action culturelle pour décision
 - Des consignes générales de sécurité en cas d'urgence sont données aux enseignants.
 - A l'issue du séjour, les enseignants renseignent une fiche-bilan.
- *Quel est le projet de l'établissement concernant le respect dans le cadre scolaire ?*
 - Actuellement est mené un travail de réflexion et de construction d'une politique de Vie scolaire.
 - Ce travail inclut la question du harcèlement.

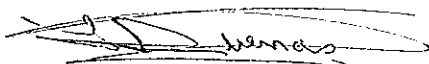
- Au quotidien les enseignants mènent un travail sur le respect des autres, des règles, sur le principe de responsabilité des élèves.
- La mise en place d'une politique d'établissement implique un travail de longue haleine, qui devra mobiliser la direction de l'établissement, les enseignants, les personnels de vie scolaire, les élèves et les parents.
- Dans ce sens le principe de l'organisation d'Ecole des parents le samedi matin sera reconduit.
- Peut-on envisager un autre système que les sacs en papier distribués à la guinguette de l'élémentaire, ceux-ci se déchirant facilement ?
- Pour la collation en maternelle, peut-on reconsidérer les quantités et les produits servis aux élèves ?
- Les parents d'élèves suggèrent une plus grande rotation des menus au restaurant scolaire.
→ Ces questions seront traitées par la Commission restauration.
- Mme Augeraud, s'exprimant au nom de toutes les enseignantes de PS, demande si le service de collation pourrait être rediscuté pour les classes de PS.
→ La question sera traitée dans le cadre des concertations internes dans le courant de l'année.
- Peut-on renforcer la sécurité aux abords de l'établissement ?
→ L'établissement a demandé au poste de police local de procéder à des rondes au moment des entrées et sorties.
- Les parents d'élèves souhaiteraient, qu'à l'occasion de l'élection des délégués au conseil des élèves, l'accent soit mis sur le caractère éducatif de cette action.
→ Les enseignants indiquent que c'est ce qui est fait. Un travail est mené sur la connaissance des processus démocratiques et sur les argumentaires.
→ Les distributions de "cadeaux" de la part de candidats sont extrêmement limitées.
- Des cours et des dispositifs spécifiques sont-ils prévus pour les élèves non hispanophones ?
→ Des cours d'espagnol langue étrangère sont proposés depuis deux ans pour les élèves d'élémentaire, considérant l'augmentation du nombre d'élèves non hispanophones inscrits en cours de scolarité.
→ Pendant les trois heures obligatoires d'enseignement en espagnol, les professeures doivent mettre en place des prises en charge individualisées pour ces élèves.
→ Les familles et les enseignants doivent rester en communication.
→ Selon l'évolution du nombre d'élèves non hispanophones, un dispositif du type "groupe de compétences" sera à inventer pour l'école élémentaire.
- Peut-on demander au service du transport de renforcer le contrôle des objets perdus dans les bus et de s'assurer de la présence de tous les élèves au moment du départ ?
→ La demande est transmise au service du transport.

* * * * *

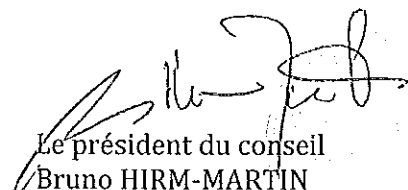
Remerciements du directeur adressés à l'équipe enseignante et aux membres du conseil d'école.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.



La secrétaire de séance
Lorena Dueñas



Le président du conseil
Bruno HIRM-MARTIN